



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**X.217**

**Amendement 1**  
(10/96)

SÉRIE X: RÉSEAUX POUR DONNÉES ET  
COMMUNICATION ENTRE SYSTÈMES OUVERTS

Interconnexion des systèmes ouverts – Définitions des  
services

---

Technologies de l'information – Interconnexion des  
systèmes ouverts – Définition de service applicable  
à l'élément de service de contrôle d'association

**Amendement 1: Prise en charge des  
mécanismes d'authentification en mode sans  
connexion**

Recommandation UIT-T X.217 – Amendement 1

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

---

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE X  
**RÉSEAUX POUR DONNÉES ET COMMUNICATION ENTRE SYSTÈMES OUVERTS**

RÉSEAUX PUBLICS POUR DONNÉES	X.1–X.199
Services et fonctionnalités	X.1–X.19
Interfaces	X.20–X.49
Transmission, signalisation et commutation	X.50–X.89
Aspects réseau	X.90–X.149
Maintenance	X.150–X.179
Dispositions administratives	X.180–X.199
INTERCONNEXION DES SYSTÈMES OUVERTS	X.200–X.299
Modèle et notation	X.200–X.209
<b>Définitions des services</b>	<b>X.210–X.219</b>
Spécifications des protocoles en mode connexion	X.220–X.229
Spécifications des protocoles en mode sans connexion	X.230–X.239
Formulaires PICS	X.240–X.259
Identification des protocoles	X.260–X.269
Protocoles de sécurité	X.270–X.279
Objets gérés de couche	X.280–X.289
Tests de conformité	X.290–X.299
INTERFONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX	X.300–X.399
Généralités	X.300–X.349
Systèmes de transmission de données par satellite	X.350–X.399
SYSTÈMES DE MESSAGERIE	X.400–X.499
ANNUAIRE	X.500–X.599
RÉSEAUTAGE OSI ET ASPECTS SYSTÈMES	X.600–X.699
Réseautage	X.600–X.629
Efficacité	X.630–X.649
Dénomination, adressage et enregistrement	X.650–X.679
Notation de syntaxe abstraite numéro un (ASN.1)	X.680–X.699
GESTION OSI	X.700–X.799
Cadre général et architecture de la gestion-systèmes	X.700–X.709
Service et protocole de communication de gestion	X.710–X.719
Structure de l'information de gestion	X.720–X.729
Fonctions de gestion	X.730–X.799
SÉCURITÉ	X.800–X.849
APPLICATIONS OSI	X.850–X.899
Engagement, concomitance et rétablissement	X.850–X.859
Traitement transactionnel	X.860–X.879
Opérations distantes	X.880–X.899
TRAITEMENT OUVERT RÉPARTI	X.900–X.999

*Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.*

## AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Au sein de l'UIT-T, qui est l'entité qui établit les normes mondiales (Recommandations) sur les télécommunications, participent quelque 179 pays membres, 84 exploitations de télécommunications reconnues, 145 organisations scientifiques et industrielles et 38 organisations internationales.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), (Helsinki, 1993). De plus, la CMNT, qui se réunit tous les quatre ans, approuve les Recommandations qui lui sont soumises et établit le programme d'études pour la période suivante.

Dans certains secteurs de la technologie de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI. Le texte de la Recommandation X.217, Amendement 1 de l'UIT-T a été approuvé le 5 octobre 1996. Son texte est publié, sous forme identique, comme Norme internationale ISO/CEI 8649.

---

### NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression «Administration» est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

© UIT 1997

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
1) Paragraphe 7.2.....	1
2) Paragraphe 9.5.1.14.....	2
3) Paragraphe 9.5.1, Tableau 7.....	2

## **Résumé**

Le présente amendement à la définition de service de l'élément ACSE définit l'utilisation de l'unité fonctionnelle d'authentification en mode sans connexion.



## NORME INTERNATIONALE

## RECOMMANDATION UIT-T

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – INTERCONNEXION DES SYSTÈMES  
OUVERTS – DÉFINITION DE SERVICE APPLICABLE A L'ÉLÉMENT DE  
SERVICE DE CONTRÔLE D'ASSOCIATION**

**AMENDEMENT 1**

**Prise en charge des mécanismes d'authentification en mode sans connexion**

**1) Paragraphe 7.2**

*Supprimer le second alinéa et le remplacer par le paragraphe et le tableau ci-après.*

**7.2.1 Unités fonctionnelles**

Dans la présente Définition du service, les unités fonctionnelles servent à recenser les propositions de l'utilisateur de l'élément ACSE. Deux unités fonctionnelles sont définies:

- a) l'unité fonctionnelle noyau;
- b) l'unité fonctionnelle authentification.

L'unité fonctionnelle noyau est toujours disponible.

L'unité fonctionnelle authentification permet d'authentifier l'entité homologue. Elle ne comporte pas de services supplémentaires. Elle ajoute des paramètres au service A-UNIT-DATA.

Le Tableau 2 *bis* contient la liste des services et des paramètres associés aux unités fonctionnelles de l'élément ACSE pour le mode de communication sans connexion.

**Tableau 2 *bis* – Services des unités fonctionnelles et leurs paramètres (en mode sans connexion)**

Unité fonctionnelle	Service	Paramètre
noyau	A-UNIT-DATA	nom du contexte d'application appellation de l'AP appelant qualificateur de l'AE appelante identificateur d'invocation de l'AP appelant identificateur d'invocation de l'AE appelante appellation de l'AP appelé qualificateur de l'AE appelée identificateur d'invocation de l'AP appelé identificateur d'invocation de l'AE appelée informations de l'utilisateur adresse de présentation de l'entité appelante adresse de présentation de l'entité appelée liste de définitions de contextes de présentation qualité du service
authentification	A-UNIT-DATA	nom du mécanisme d'authentification valeur d'authentification propositions de l'utilisateur de l'ACSE

## 2) Paragraphe 9.5.1.14

Ajouter les nouveaux paragraphes suivants après 9.5.1.14:

### 9.5.1.15 Propositions de l'utilisateur de l'ACSE

Ce paramètre est utilisé par le demandeur pour indiquer les unités fonctionnelles nécessaires pour le transfert de l'unité de données. En l'absence de ce paramètre, seule l'unité fonctionnelle noyau est demandée.

Ce paramètre prend la valeur symbolique suivante:

- authentification.

### 9.5.1.16 Nom de mécanisme d'authentification

Ce paramètre ne sera utilisé que si le paramètre des propositions de l'utilisateur de l'ACSE comporte l'unité fonctionnelle authentification. Si ce paramètre est présent, sa valeur identifie le mécanisme d'authentification utilisé. S'il est absent, les AEI communicantes doivent implicitement connaître le mécanisme utilisé, par exemple par accord préalable.

### 9.5.1.17 Valeur d'authentification

Ce paramètre ne sera utilisé que si le paramètre des propositions de l'utilisateur de l'ACSE comporte l'unité fonctionnelle authentification.

S'il est présent, ce paramètre contient une valeur d'authentification engendrée para la fonction d'authentification dans l'AEI qui a émis la primitive de service. Il est destiné à la fonction d'authentification de l'entité homologue.

## 3) Paragraphe 9.5.1, Tableau 7

Ajouter les lignes suivantes à la fin du Tableau 7:

propositions de l'utilisateur de l'ACSE	U	C
appellation du mécanisme d'authentification	U	C(=)
valeur d'authentification	U	C(=)

## SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

- Série A Organisation du travail de l'UIT-T
- Série B Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
- Série C Statistiques générales des télécommunications
- Série D Principes généraux de tarification
- Série E Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
- Série F Services de télécommunication non téléphoniques
- Série G Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
- Série H Systèmes audiovisuels et multimédias
- Série I Réseau numérique à intégration de services
- Série J Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
- Série K Protection contre les perturbations
- Série L Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
- Série M Maintenance: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
- Série N Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
- Série O Spécifications des appareils de mesure
- Série P Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
- Série Q Commutation et signalisation
- Série R Transmission télégraphique
- Série S Equipements terminaux de télégraphie
- Série T Terminaux des services télématiques
- Série U Commutation télégraphique
- Série V Communications de données sur le réseau téléphonique
- Série X Réseaux pour données et communication entre systèmes ouverts**
- Série Z Langages de programmation